

## AUTO EXCLUSION TEMPORAIRE PMU

---

Par [Profil supprimé](#) Posté le 15/04/2018 à 18h01

Bonjour à tous,

Je souhaiterais savoir si des clients du site pmu.fr se sont retrouvés dans la même situation que moi à savoir celle de pouvoir miser et déposer de l'argent en période d'auto exclusion temporaire. J'ai pu le faire simplement en clôturant mon compte suspendu puis en ouvrant un nouveau compte.

Sur les autres de sites de paris, cela n'est pas possible car l'auto exclusion temporaire empêche de fermer son compte et donc d'en ouvrir un nouveau.

Merci d'avance  
Clément